

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Communication officielle de la Municipalité d'Yvonand

Novembre 2022

Informations dans ce tout-ménage

- 1 5 mesures à appliquer chez soi**
- 2 Que font vos Autorités pour lutter contre cette crise énergétique ?**
- 3 Comment se préparer en cas d'imprévu ?**

Comment suivre l'actualité en cas de crise ?

- Consulter les avis affichés aux Piliers Publics communal (en face de la Coop, sur le bâtiment du Kiosque et à la Mauguettaz au centre du hameau)
- Consulter le site internet www.yvonand.ch
- Consulter la page Facebook officielle
- Consulter la page Instagram ([commune_yvonand](https://www.instagram.com/commune_yvonand))
- Ecouter la radio



5 mesures que vous pouvez appliquer facilement chez vous afin de réduire votre consommation énergétique !

1. ÉTEINDRE LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES, LUMIÈRES ETC.

Penser à éteindre les lumières, fermer les fenêtres et éteindre tous les appareils électroniques lorsque vous ne les utilisez pas (ordinateur, TV, machine à café, etc.)

2. AÉRER VOTRE LOGEMENT

Aérer quelques minutes en grand puis refermer les fenêtres.

L'aération avec fenêtre en imposte est à éviter.

3. UTILISER DES AMPOULES LED

Réduire l'éclairage à la maison et vérifier que celui-ci soit majoritairement composé d'ampoules LED.

4. RÉDUCTION DU CHAUFFAGE

Baisser la température ambiante de votre logement et vérifier également à ne rien placer à proximité directe des radiateurs. L'air chaud doit pouvoir circuler librement (ne placer ni meubles, ni rideaux devant ceux-ci).
Température conseillée : 20°

5. DÉCORATIONS DE NOËL LUMINEUSES

Réduire au maximum l'utilisation de guirlandes lumineuses, décorations lumineuses diverses lors des fêtes de fin d'année.

Retrouvez les informations sur la situation actuelle de l'approvisionnement énergétique en Suisse, ainsi que toutes les astuces pour réduire votre consommation énergétique sur

www.stop-gaspillage.ch



"Le plus petit acte vaut mieux que la plus grande intention..."

LA COMMUNE D'YVONAND AGIT POUR LA RÉDUCTION DE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE TOUT EN PRÉSERVANT L'ESPRIT DE NOËL

En prévision de la crise énergétique, la Municipalité entend se montrer exemplaire et a adopté une série de mesures internes et externes afin d'optimiser et économiser l'énergie de manière efficiente, ainsi que de garantir le fonctionnement des services communaux indispensables en cas de délestage ou de black-out. Certaines mesures touchant de près les Fêtes de fin d'année, la Municipalité vous propose des alternatives afin maintenir l'esprit festif de Noël tout en préservant l'énergie.

La Municipalité d'Yvonand, à l'instar de nombreuses communes de notre région, s'est penchée sur la problématique de la crise énergétique afin de trouver des solutions rapides et efficaces dans le but d'économiser au mieux l'énergie au sein de son territoire, tant au niveau communal, qu'au niveau des entreprises et des particuliers.

Les mesures suivantes ont été validées lors de la séance de Municipalité du 24 octobre 2022. Parmi elles nous pouvons retrouver :

- Réduction du chauffage au sein des bâtiments communaux, y compris les écoles.
- Sensibilisation des employés communaux à l'utilisation de l'énergie, réorganisation des lieux de travail afin de pouvoir optimiser le rendement énergétique, établissement d'une liste de mesures internes à suivre pour l'ensemble des collaborateurs.
- Suppressions des décorations lumineuses de Noël installées par la Commune (lampadaires, décorations diverses).
- Principe d'extinction complète de l'éclairage public de minuit à 05h00 sur l'ensemble du territoire (*actuellement en discussion avec la Romande Energie quant à sa faisabilité*).
- Extinction obligatoire des enseignes lumineuses, vitrines, éclairage extérieur etc. des entreprises et commerces d'Yvonand ; de 22h00 à 05h00 (hors établissements publics tels que les restaurants).
- Organisation d'un point de rencontre d'urgence (PRU) qui sera déclenché en cas de besoin.
- Mise en place d'un protocole d'urgence afin d'assurer l'alimentation en eau potable.
- Mise en place d'un protocole d'urgence afin d'assurer le fonctionnement de la STEP.

La décision notamment de supprimer toutes décorations communales lumineuses pour les Fêtes de fin d'année a amené la Municipalité à se positionner sur d'autres solutions afin de pouvoir proposer une Commune festive et accueillante durant cette période de fin d'année. C'est pourquoi, les Autorités communales ont décidé de disposer à plusieurs endroits clés du village, des sapins de Noël et autres décorations, qui seront installés par un groupe de volontaires, avec les décorations de Noël que ceux-ci auront pu récolter. Le but étant de créer un esprit d'entraide joyeux afin de décorer le village, tout en préservant l'énergie.

Un appel aux dons de matériel (décorations de Noël diverses) et à la participation de volontaires est d'ailleurs lancé. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à cette action citoyenne de Noël, soit par email à greffe@yvonand.ch ou via la page Facebook communale ou la page Instagram.

Une verrée de fin d'année avec vin chaud, thé et soupe sera également organisée le jeudi 22 décembre 2022, dans le cadre du Marché, sur le Pré de l'Hôtel de Ville d'Yvonand, afin de permettre à la population de se retrouver et de partager un moment convivial.

La Municipalité encourage la population et les acteurs économiques à poursuivre leurs efforts dans la réduction des dépenses en énergie, sans attendre un cadre plus contraignant, afin de limiter les impacts de la crise sur le quotidien de toutes et tous.



Les provisions domestiques vous éviteront bien des mauvaises surprises. Elles vous garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine "autarcie" pour surmonter un cap difficile. Ces provisions domestiques sur mesure servent aussi dans des situations moins extrêmes, mais handicapantes : si vous devez garder le lit à cause d'une maladie ou d'une opération, vous pourrez vous sustenter sans devoir courir les magasins 😊

Mes provisions à moi

Boissons

- 9 litres d'eau (par personne)
- autres boissons

Aliments

(pour une bonne semaine)

- riz ou pâtes
- huile ou autre corps gras
- légumes, champignons, fruits en conserve
- de la farine, de la levure sèche
- salami, viande séchée
- plats cuisinés, par ex. rösti
- soupes en sachet
- fromage à pâte dure
- bouillon (cube, sachet), sel, poivre

- café, thé/tisane, cacao
- muesli, fruits secs, noix
- légumineuses
- biscottes ou pain suédois
- chocolat
- lait UHT, lait condensé
- sucre, confitures, miel
- nourriture spéciale (pour bébé ou personnes à l'estomac délicat)
- nourriture pour animaux domestiques

Articles d'hygiène et médicaments

- savon, papier WC
- désinfectant
- 50 masques d'hygiène par personne
- médicaments personnels

Sans oublier ...

- radio à piles, lampe de poche (à manivelle), quelques piles en réserve
- bougies, allumettes ou briquet
- réchaud à gaz ou à fondue
- un peu d'argent liquide

Question de goût

Vos provisions domestiques doivent aussi refléter les préférences alimentaires des membres de votre famille. Il est bon d'avoir en réserve quelques aliments à consommer froids. Par ailleurs, vous devez stocker correctement les aliments, les consommer dans les délais utiles et les remplacer.